



©Accueil Paysan



©Alyx

NOS STRUCTURES, ACTRICES DE LA TRANSMISSION, SONT À VOTRE ÉCOUTE. CONTACTEZ-NOUS !



Vivre au Pays (ADEAR 49)
Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Vivre au Pays est une association de paysan-nes et de porteur-euses de projets engagé-es pour le développement de l'agriculture paysanne. Nous accompagnons les futur-es cédant-es dans leur transmission, les porteur-euses de projet dans leur installation, par le biais de mises en réseau, formations, accompagnements.

Contact : 02 41 39 54 77
vivreaupays.49@gmail.com
www.agriculturepaysanne.org/Vivre-au-pays



GABBAnjou
Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire

Le Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire (GABBAnjou) est un syndicat professionnel œuvrant pour le développement de l'agriculture Biologique dans le Maine-et-Loire. Nous articulons nos actions autour de l'accompagnement des producteur-trices bio (dont l'accompagnement à l'installation et à la transmission), l'information du grand public, et le développement de l'agriculture biologique.

Contact : 02 41 37 19 39
contact@gabbanjou.org
www.gabbanjou.com



Terre de Liens Pays de la Loire

Reconnue d'intérêt général, l'association Terre de Liens Pays de la Loire œuvre pour préserver les terres agricoles sur le long terme, par des installations sur des fermes en agroécologie, en mobilisant les citoyen-nes et acteurs du territoire. Nous accueillons des porteur-euses de projets agricoles et les aidons à construire leur projet foncier, de la stratégie à l'acquisition collective, et tout au long du cycle de vie des fermes.

Contact : 06 09 59 88 37
pdl@terredeliens.org
www.terredeliens-paysdelaloire.org



Coopérer pour l'installation en agriculture paysanne en Maine et Loire (CIAP 49)

La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Maine et Loire a pour objectif de répondre au renouvellement des générations agricoles en favorisant l'installation des personnes non issues du milieu agricole et s'installant hors cadre familial.

Contact : 06 04 19 05 35
vapciap49@gmail.com
www.ciap-pdl.fr

Cette plaquette a été réalisée en partenariat avec le CIVAM AD 49, Solidarité Paysans 49, Passeurs de Terres et Accueil Paysan Pays de la Loire.

TRANSMETTRE SA FERME ET SES SAVOIR-FAIRE

c'est possible !

↳ **Nourrir 49** vous accompagne dans votre projet de transmission



La lettre d'annonces foncières du réseau Nourrir 49

Nous sommes au contact permanent des porteur-euses de projet d'installation. Nous leur diffusons gratuitement une liste d'annonces une fois par mois : fermes à reprendre, recherches d'associé-es, foncier disponible.

Contact : vivreaupays.49@gmail.com



La plateforme Objectif Terres

Vous cherchez un-e porteur-euse de projet pour céder ou louer vos terres ? Rendez-vous sur Objectif Terres : www.objectif-terres.org, plateforme d'annonces foncières gratuite. Ce service, proposé par **Terre de Liens**, s'inscrit dans une démarche de préservation des terres agricoles et dans le développement d'une agriculture biologique et paysanne nourricière.

Déposer une annonce : www.objectif-terres.org



Le Répertoire Départ Installation, proposé par la Chambre d'Agriculture, permet également de diffuser votre annonce :

www.repertoireinstallation.com



Pays de la Loire



Les structures de Nourrir 49 ont choisi d'élaborer ce document tant les questions de la transmission et de l'installation deviennent des enjeux majeurs. Augmenter le nombre de paysan-nes fait partie de notre projet pour avoir des campagnes vivantes, pour réussir la transition agroécologique et pour répondre à notre besoin de souveraineté alimentaire. Enfin, nous sommes convaincu-es que ce métier a du sens et qu'il peut permettre à celles et ceux qui le choisissent de se réaliser pleinement.

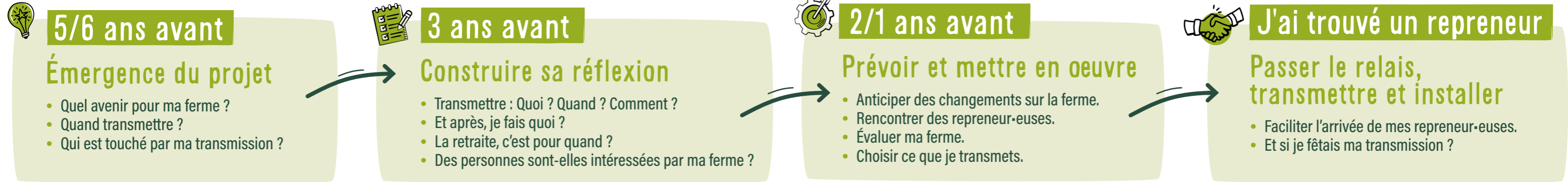
Il est donc important d'entrer dans une culture de la transmission.

On ne choisit plus forcément un métier pour la vie, et être capable de céder sa ferme quand on le souhaite est une liberté que l'on peut travailler à se donner. Penser la reprise de sa ferme, c'est choisir tout au long de son parcours professionnel des orientations techniques, économiques, et organisationnelles, qui favorisent la reprise. En plus des réalités professionnelles, il ne faut pas sous-estimer les questions affectives et familiales

qui peuvent se greffer autour de la transmission. C'est parce que nous développerons des fermes facilement transmissibles que nous aurons des candidat-es à la reprise. Pour passer le relais, il nous faut d'abord décider de transmettre, puis nous donner du temps. L'anticipation est incontournable !

Cette plaquette est conçue pour nous mettre en projet, nous donner les moyens d'essayer. Vous y trouverez des témoignages et différents outils pour faciliter la transmission et la reprise. Cédant-es et porteur-euses de projet, les structures de Nourrir 49 sont là pour nous accompagner, créer la rencontre, échanger et entrer avec nous dans des dynamiques collectives pour qu'ensemble, nous œuvrions pour des installations nombreuses.

Les administrateurs et administratrices de Nourrir 49



L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À LA TRANSMISSION. LA FORMATION "ANTICIPER LA TRANSMISSION DE MA FERME"

4 journées pour aborder en groupe tous les aspects à prendre en compte dans la transmission de sa ferme : humains, juridiques, économiques et sociaux. Formation gratuite pour les cotisants VIVEA.



L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA TRANSMISSION

2 ou 3 rendez-vous qui vous permettent de réaliser un état des lieux de la ferme à transmettre, travailler ensemble sur la valeur de reprise, être accompagné dans la rédaction de votre annonce et votre recherche d'un-e repreneur-euse, co-construire différents scénarios de transmission, et mettre au point avec vous votre plan d'action. A partir de 52 ans. Possibilités de financement à 80% par le dispositif AITA de la DRAAF.



UN PASSAGE DE RELAIS EN 1 AN DE STAGE SUR LA FERME : LA FORMATION PAYSAN CRÉATIF

La formation Paysan Créatif dure 1 an et permet au-la porteur-euse de projet de s'implanter dans son nouveau territoire, de vérifier son scénario d'installation et de prendre du temps en stage chez des paysan-nes-référent-es, dont la ferme à reprendre avant l'installation officielle. Accompagner le-la porteur-euse de projet par ce dispositif permet de sécuriser la reprise de la ferme en créant des conditions favorables de transmission entre repreneur-euse et cédant-e.



UNE "RAMPE DE LANCEMENT" POUR L'INSTALLATION : LE PORTAGE TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

La transition peut être accompagnée à travers un portage temporaire d'activité. Ce dispositif permet à votre porteur-euse de projet de s'installer progressivement, de tester son activité tout en étant accompagné-e individuellement par la CIAP (encadrement administratif et financier, enveloppe de préfinancement pour les investissements et avance de trésorerie).



LES ÉCHANGES ENTRE CÉDANT-ES, ET LES RENCONTRES AVEC DES PORTEUR-EUSES DE PROJET, LORS DES "CAFÉS-INSTALLATION-TRANSMISSION"

Un café installation-transmission, c'est un moment pour se retrouver, se rencontrer et partager des expériences. On y aborde les sujets liés à la transmission des fermes : son calendrier, la recherche de repreneur-euses, les choix sur le projet de retraite et sur le futur de la ferme, mais aussi les craintes et les difficultés ainsi que les succès et les joies du métier. On vient aussi parler de sa ferme à des porteur-euses de projets qui peuvent être présent-es. C'est l'occasion d'entamer, de poursuivre ou de terminer sa réflexion autour de la transmission.



FAIRE DÉCOUVRIR SA FERME ET SON MÉTIER EN ORGANISANT UNE VISITE

Ouvrir et faire visiter sa ferme à des porteur-euses de projets ou à des étudiant-es, permet de valoriser votre métier et de communiquer sur votre projet de transmission. Ces visites favorisent les échanges et les rencontres avec de potentiels repreneur-euses et aident les porteur-euses de projets à se projeter dans le métier d'agriculteur-trice. Nos structures peuvent organiser et animer avec vous une visite de votre ferme.

LA DIFFUSION D'UNE ANNONCE POUR COMMUNIQUER SUR VOTRE TRANSMISSION

L'annonce témoigne de la concrétisation de votre projet de transmission et permet souvent une première prise de contact avec un-e porteur-euse de projet. Nos structures peuvent vous accompagner à rédiger une annonce de votre projet de transmission et à la diffuser via différents canaux de communication.

► Découvrez en dernière page les différents outils existants.



Pays de la Loire

FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER, MAINTENIR L'UNITÉ DES FERMES ET PRÉSERVER LEUR USAGE AGRICOLE

Terre de Liens Pays de la Loire peut aider vos repreneur-euses à accéder au foncier pour des projets agricoles respectueux de l'environnement grâce à la propriété collective. Ainsi, l'association mobilise trois outils d'achat de foncier avec de l'épargne citoyenne : la Foncière Terre de Liens, la coopérative régionale Passeurs de terres ou encore la création de GFA / SCI citoyens. Ces dispositifs libèrent les porteur-euses de projets de l'achat des terres voire des bâtiments et leur permet de concentrer leurs investissements sur l'outil de production.

